



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Direction Générale

DEC 25 - 164

Publié le

30 JAN. 2025

## DECISION

**Objet :** Demande d'attribution de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé, au titre de l'appel à projets « Boostez votre santé en milieu professionnel avec les Maisons Sport Santé (MSS) » pour le projet « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job! ».

Le Maire de Champigny-sur-Marne ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 et L.2122-23 ;

**Vu** la délibération n°2020-132 du conseil municipal en date du 18 novembre 2020 portant délégation au Maire pour demander, sans restriction, à tout organisme financeur, l'attribution de subventions ;

**Vu** la note de présentation relative au projet « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job! »

**Considérant** la décision de la commune de mettre en œuvre le projet « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job! »,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 : DE SOLLICITER** l'attribution de l'appel à projets « Boostez votre santé en milieu professionnel avec les Maisons Sport Santé (MSS) » pour financer le projet « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job! » d'un montant de 14 090,00 € TTC

**ARTICLE 2 : D'INDIQUER** que la directrice générale des services de la mairie est chargée de l'exécution de la présente décision et notamment de faire procéder à sa publication.

**ARTICLE 3 : DE PRECISER** que l'ampliation de la présente décision sera adressée à :  
Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;

Fait à Champigny-sur-Marne le

30 JAN. 2025

Monsieur Laurent JEANNE  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller Régional d'Ile-de-France



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00